



Angers, le 3 janvier 2022

Chères Adhérentes, Chers adhérents,

Recevez nos plus sincères vœux de bonne santé pour vous et vos proches.

Après l'assemblée générale très positive, nous avons un conseil d'administration rajeuni et des perspectives claires. Merci de votre soutien unanime.

L'évolution de la situation sanitaire nous a rendus encore plus prudents ainsi que nos familles qui souhaitent nous protéger. Ne les décevons pas. Le protocole sanitaire de l'UATL nous a permis d'éviter les contaminations entre nous. Poursuivons ces bonnes habitudes et protégeons-nous les uns les autres.

L'impact de la nouvelle loi transformant le passe-sanitaire en passe-vaccinal sera examiné vis à vis de notre situation collective et des quelques cas particuliers parmi nous.

En attendant, les adhérents n'ayant pas eu de rappel (3ème dose) devront faire contrôler leur passe-sanitaire à chaque entrée dans les locaux. Tout adhérent qui souhaite participer à ce contrôle pendant tout le mois de janvier, à raison de quelques heures par semaine, est bienvenu.

Nous vous demandons de vous équiper de votre carte jaune de simplification du contrôle pour la montrer à chaque passage.

Et nous aurons mercredi 12 notre spectacle annuel au Centre de Congrès pour lequel les artistes de l'UATL, danseurs, musiciens, chanteurs, acteurs, circassiens nous feront des démonstrations de leurs talents.

Venez les voir, réservez vos places à l'accueil.

Et profitons les uns des autres dans la chaleureuse ambiance de notre association.

Tous vaccinés
Tous masqués
Salles aérées Ensemble.

Le président
Éric HENRY